

Le compostage

Le compostage est un procédé biologique de transformation des matières organiques en un produit stabilisé, hygiénique : le compost. Semblable à un terreau, le compost peut être utilisé comme engrais sur les plantations : il améliore la structure du sol, l'enrichit en éléments nutritifs (azote, phosphore, potasse) et favorise la biodiversité.

Que peut-on composter ?

- Matières brunes, riches en carbone :
 - Déchets de jardin** : feuilles, paille, sciure de bois non traité, tailles broyées
 - Déchets de cuisine** : boîtes d'œufs en carton, cendre de bois...
- Matières vertes, riches en azote :
 - Déchets de jardin** : tonte de gazon, coupes d'herbes, fanes de fleurs...
 - Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachet de thé, restes de repas

Matières à éviter :

Viandes, poissons et os, produits laitiers, graisses, sauces et huiles, poussières d'aspirateur, excréments d'animaux (litière...), papier glacé, plantes malades.